



Foire aux questions

5^e édition

Qui peut participer au tirage ?

- **Toute personne âgée de 18 ans et plus**, dont le prénom, le nom et l'adresse municipale seront inscrits sur le coupon de participation. Les billets doivent avoir été achetés sur le territoire de la province de Québec. Pour l'achat de billets en ligne, les paramètres de géolocalisation de votre navigateur permettra de confirmer que vous êtes au Québec. Il est possible d'acheter plusieurs billets en ligne (envoyés par courriel) ainsi qu'en version papier (disponibles chez plusieurs de nos partenaires).
- **Un groupe** peut également se procurer un billet de tirage, pourvu que le nom de chacune des personnes qui ont acheté le billet figure sur le coupon de participation. Si l'espace est insuffisant, il suffit de nommer un représentant du groupe, puis de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XXXXXX appartient au groupe représenté par (nom du représentant). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.
- **Une entreprise** peut se procurer un billet de tirage. À noter que c'est l'entreprise qui sera déclarée gagnante du prix, si le billet est tiré. Si l'entreprise est un regroupement d'employés, il est important de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe ou individus représentés par (nom de l'entreprise). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.
- **L'offrir en cadeau** : il est possible d'offrir un billet de tirage en cadeau à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidente du Québec. Pour qu'elle soit éligible, vous devrez inscrire son nom, son adresse municipale et ses coordonnées sur le billet. Vous pouvez aussi les acheter à votre nom et les offrir ensuite. Dans ce cas, il est important de rédiger un document stipulant que le billet portant le numéro XXXXXX appartient à « X » et lui a été remis en cadeau. Même si vous êtes nommé comme étant gagnant d'un prix, la personne à qui le billet appartient sera légalement en mesure de réclamer le prix en son nom, selon les modalités du tirage.
- **Personnes non éligibles au tirage** : Les personnes âgées de moins de 18 ans; Les employés d'Opération Enfant Soleil et les personnes demeurant à la même adresse municipale qu'eux.

Où et quand peut-on acheter des billets ?

- **Auprès des partenaires du réseau de vente officiel :**

BRICK

Du 2 novembre 2023
au 23 janvier 2024

**Flor
déco**
COUVRE-PLANCHERS ET DÉCORATION

Du 2 novembre 2023
au 15 février 2024

tuango

Du 2 novembre 2023
au 11 mars 2024

Walmart

Du 2 novembre 2023
au 21 janvier 2024

W O M A N C E

Du 2 novembre au
22 février 2024

- En ligne, au passeportdereve.ca, du 2 novembre 2023 au 11 mars 2024 ;
- Au siège social d'Opération Enfant Soleil du 2 novembre 2023 au 11 mars 2024 ;
- D'autres partenaires autorisés par Opération Enfant Soleil vendent également des billets papier et en ligne durant cette même période.

Vos numéros billets achetés en ligne, accompagnés des coupons-rabais imprimables, vous seront envoyés électroniquement, par courriel. Aucun billet ne sera imprimé et envoyé par la poste. Important de vérifier votre boîte courriels indésirables si celui-ci ne s'affiche pas dans votre boîte de réception.

Quand le tirage aura-t-il lieu ?

Le tirage aura lieu le 26 mars 2024, entre 11 h et 13 h, au siège social d'Opération Enfant Soleil situé au 450, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 10, Québec (Québec) G2E 6H5. Une vidéo du tirage sera publiée dans la journée sur la page Facebook d'Opération Enfant Soleil.

Quelle est la quantité de billets à vendre ?

Un total de 131 900 billets, numérotés de 000001 à 131900 sont disponibles. Le coût unitaire du billet est de 10 \$ ou, en quantité limitée et en ligne seulement, de 15 billets pour 100 \$.

Quelle est la somme remise à Opération Enfant Soleil pour chaque billet vendu ?

La totalité de l'achat du billet est remise à Opération Enfant Soleil. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur l'appui de généreux partenaires qui nous permettent de réduire le coût d'opération d'un tel projet à son minimum.

Quelle est la valeur des prix du tirage ?

Un Grand prix, d'une valeur de 115 000 \$ offert en crédit voyage, décliné de cette façon :

- Huit (8) billets en classe affaires, valides pour toute destination d'Air Canada, valides pour deux ans, d'une valeur commerciale approximative de 55 000 \$;
- Un million cinq cent mille (1 500 000) milles Aéroplan, d'une valeur de 45 000 \$, applicables selon les modalités d'Aéroplan décrites sur leur site Internet www.aeroplan.com ;
- 15 000 \$ en argent comptant, remis sous forme de chèque au nom du gagnant au moment où celui-ci réclamera son prix.

OU le gagnant peut choisir 25 000 \$ en argent, remis par chèque.

Seize (16) prix secondaires seront tirés après le Grand prix, et les titulaires des billets gagnants obtiendront chacun un prix, selon l'ordre suivant :

- 2 gagnants obtiendront chacun une carte-cadeau de 2 500 \$ échangeable chez Brick ;
- 5 gagnants obtiendront chacun une carte-cadeau de 1 000 \$ échangeable chez Flordeco ;
- 1 gagnant obtiendra un chèque-cadeau pour un séjour de 4 nuits à l'Hôtel Sacacomie d'une valeur de 2 600 \$, offert par Tuango ;
- 8 gagnants suivants obtiendront chacun une carte-cadeau de 625 \$ échangeable chez Womance.

Ces prix sont non remboursables, non transférables, non monnayables et non cessibles. Le forfait voyage et les cartes-cadeaux doivent être échangés dans les boutiques et partenaires respectifs, selon les modalités applicables de l'émetteur.

J'ai perdu mon billet, que faire ?

Nous identifions le gagnant grâce à deux pièces d'identité qui confirment son nom et ses coordonnées, inscrits sur le coupon de participation ou le formulaire électronique dûment rempli lors de son achat. La perte de votre billet n'est pas un problème, que ce soit papier ou en ligne. Cependant, si vous avez déménagé entre le moment de l'achat de votre billet et le tirage, et que vous gagnez un prix, vous devrez avoir une pièce d'identité confirmant l'adresse sur le billet pour réclamer votre prix.

Si les prix ne sont pas réclamés dans les 21 jours suivant le tirage, qu'advient-il ?

Dans le cas où des prix ne seraient pas réclamés dans les 21 jours suivants le tirage (16 avril 2024), les prix seront réutilisés dans le cadre d'autres activités de collecte de fonds d'Opération Enfant Soleil.

Que faire si je remporte le grand prix, mais que je ne souhaite pas voyager ?

Il est important de mentionner qu'en plus des (huit) 8 billets d'avion en classe affaire d'une valeur approximative de 55 000 \$, une partie du Grand prix de 115 000 \$ est remis en crédit voyage valide pour une durée de deux ans, soit un million cinq cent mille (1 500 000) milles Aéroplan, d'une valeur de 45 000 \$, en plus de la somme 15 000 \$ en argent, remis sous forme de chèque. Si toutefois la personne gagnante ne souhaite pas choisir ce Grand prix, elle aura la possibilité de choisir la somme de 25 000 \$ en argent, qui lui sera remis par chèque.

Puis-je avoir un reçu de charité pour mon achat de billets ?

Malheureusement, aucun reçu n'est délivré pour l'achat de billets de tirage. Cet achat ne constitue pas un don pur au sens de la réglementation à laquelle les organismes sans but lucratif sont soumis, puisque vous retirez un bénéfice de votre achat, soit la chance de gagner un prix.

Comment s'assurer que mon achat en ligne a bien été complété ?

Dans les 24 heures qui suivent votre achat de billet, vous recevrez un courriel comprenant le ou les numéros de vos billets de tirage, ainsi qu'une série de coupons rabais. Un coupon de participation pour chaque billet acheté est automatiquement ajouté au baril de tirage.

Billet en ligne

De quelle façon vais-je recevoir mes billets achetés en ligne ?

Les numéros de billets achetés en ligne sont acheminés par courriel uniquement. Assurez-vous d'avoir une adresse courriel valide avant de faire l'achat et de l'inscrire correctement. Vous recevrez un courriel au plus tard 24 heures après votre achat.

Si vous achetez vos billets au panier d'achat d'un de nos partenaires, via son site transactionnel, prévoyez 7 à 10 jours de délai pour recevoir vos numéros de billets par courriel.

À noter qu'une seule série de coupons rabais vous sera acheminée par courriel avec votre achat de billets en ligne, même si plusieurs billets ont été achetés. Les des coupons sont échangeables en ligne grâce à un code promotionnel applicable, à l'exception de celui offert par Flordeco, qui doit être imprimé et présenté en magasin pour obtenir la réduction.

J'ai acheté un billet en ligne et je ne l'ai pas reçu après 24 h, que faire ?

Jetez d'abord un coup d'oeil aux courriels indésirables. Si les billets ne s'y trouvent pas, écrire à tirages@operationenfantsoleil.ca en mentionnant le prénom, le nom et l'adresse courriel du détenteur du billet. Notre équipe retournera le billet électroniquement.

Dois-je imprimer mon billet et mes coupons-rabais ?

Pour bénéficier des coupons-rabais qui sont échangeables en magasin, vous devrez présenter la version imprimée. Aucun magasin n'acceptera la version électronique présentée sur téléphone ou appareil mobile. Les coupons offerts par Air Canada, Tuango et Womance sont échangeables en ligne à l'aide d'un code promotionnel.

Quels sont les coupons-rabais offerts avec mon billet ?

- 15% de réduction sur les vols réguliers d'Air Canada en Amérique du Nord, au Mexique et dans les Antilles (code échangeable en ligne).
- 100 \$ de rabais sur tout achat de 1000 \$ et plus avant taxes sur le prix régulier chez Flordeco (coupon à présenter en format papier).
- 10% de rabais additionnel pour les nouveaux membres Tuango (code échangeable en ligne).
- 10% de rabais sur les articles à prix régulier Womance (code échangeable en ligne).